



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

aide alimentaire

Question écrite n° 50385

Texte de la question

M. Gérard Voisin interroge M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la politique de la France et de l'Union européenne en faveur des pays les plus pauvres. Un an après les émeutes de la faim, les organisations humanitaires déplorent que les engagements qui ont été pris lors du sommet de la FAO de juin 2008 pour réduire la pauvreté et la faim dans le monde n'aient pas été tenus, loin de là. Outre que les sommes promises n'ont jusqu'ici pas été débloquées, c'est aussi la cohérence des politiques menées en matière agricole et commerciale à l'égard des pays en voie de développement qui est en cause. Ces politiques iraient à l'encontre des objectifs de souveraineté alimentaire de ces pays en favorisant une spéculation financière sur les terres agricoles, au détriment des productions familiales locales. Il lui demande donc de bien vouloir l'informer de l'action du Gouvernement pour que soient mis en place des mécanismes visant à garantir la sécurité alimentaire et le développement agricole des pays du sud et à mettre fin aux crises alimentaires dont sont victimes leurs populations.

Texte de la réponse

La hausse soudaine et importante des prix des denrées alimentaires sur les marchés mondiaux au début de l'année 2008 a eu un impact considérable sur la sécurité alimentaire des ménages des pays dépendants de ces marchés pour leur approvisionnement. Cette crise mondiale a suscité un débat international salubre auquel la France a pris une part active. Elle a, par la voix du Président de la République, proposé une mobilisation internationale dans le cadre d'un partenariat mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire, en soulignant clairement qu'il fallait agir : 1) Dans les pays en développement, à la fois (i) sur les revenus des ménages par la croissance et l'emploi, dans et hors de l'agriculture, (ii) sur la relance de la production vivrière et (iii) sur la prise en charge des populations vulnérables. 2°) Au niveau global, par une plus grande attention sur les conséquences des décisions en matière de d'énergie, de commerce ou d'agriculture sur la sécurité alimentaire des plus vulnérables et de l'ensemble du monde. Dans le même temps, la France s'est engagée à accroître son aide aux politiques régionales de sécurité alimentaire et agricole, en Afrique de l'Ouest notamment, considérant que le développement des marchés locaux et régionaux était une partie de la solution des problèmes posés par la volatilité de marchés mondiaux. En 2008 et 2009, l'aide aux investissements dans l'agriculture du Sud a progressé : les engagements nouveaux de l'Agence française de développement (AFD) ont été et seront conformes à l'objectif fixé : un milliard d'euros sur 5 ans pour la seule Afrique. Avec plus de 400 MEUR d'engagements bilatéraux en 2008 pour l'agriculture, la France a participé à l'effort mondial. Au niveau bilatéral, en 2008, la France a porté son aide alimentaire à 52 MEUR et accru son aide budgétaire aux pays les plus affectés de 20 MEUR, ce qui va au-delà du doublement annoncé. La France, via l'AFD, s'est associée à la création d'un fonds d'investissements pour l'agriculture en Afrique (FAA), constitué à l'initiative de la BAFD, du FIDA, d'AGRA et de banques sous-régionales africaines. Le FAA accompagnera les investisseurs privés, nationaux et internationaux. Il sera opérationnel en fin d'année 2009 avec un capital de 200 MEUR. La France a maintenu son effort en faveur de la recherche agricole et de la formation dans les pays du Sud pour accroître leur production et leur adaptation au changement climatique (90 MEUR en 2008). Sous la présidence française

du Conseil de l'UE, une facilité européenne additionnelle de réponse rapide à la crise, dotée de 1 milliard d'euros sur 3 ans, a été décidée et est mise en oeuvre. Pour ce qui concerne les organisations multilatérales dont elle est membre, la France a porté à 35 MEUR sa contribution à la reconstitution du Fonds international pour le développement de l'agriculture (contre 23 MEUR lors de la reconstitution précédente). Elle soutient résolument la réforme de la FAO, organisation dont le mandat est essentiel et qui doit guider la mobilisation internationale.

Données clés

Auteur : [M. Gérard Voisin](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50385

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 mai 2009, page 5017

Réponse publiée le : 11 août 2009, page 7815